

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 18 juin 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loïselle, André Mc Nicoll, Hélène Roberge, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Huguette Bussièrès et messieurs Yvan Noël et Alain Villemure.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Suzanne Chartrand et monsieur Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-154-06-02 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Plan d'effectif 2002-2003 du personnel autre qu'enseignant
 - 6.2. Prévisions budgétaires 2002-2003 / adoption
 - 6.3. Temps d'enseignement au primaire

- 6.4. Répartition des services éducatifs / année scolaire 2002-2003
- 6.5. Demande de construction d'une école / Ville d'Otterburn Park
- 6.6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005
- 6.7. Liste et actes d'établissement des écoles et des centres 2002-2003 / adoption
- 6.8. Démission d'un cadre
- 6.9. Heures d'ouverture du siège social
- 6.10. Révision des politiques conformément à la délégation de fonctions et de pouvoirs
- 6.11. Affectation des cadres d'établissement et de service 2002-2003.

7. Information :

- 7.1. Politique d'encadrement des élèves / cadre de référence
- 7.2. Modalités de gestion du calendrier scolaire
- 7.3. Politique de l'adaptation scolaire / état de situation
- 7.4. Reconnaissance du temps de travail des enseignants et des enseignantes / accord de principe
- 7.5. École Le Petit-Bonheur / demande d'agrandissement
- 7.6. Règlement final du litige / Construction Sept-Frères Inc. vs Machinerie Idéale.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Plan d'effectif 2002-2003 du personnel autre qu'enseignant

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Daniel Boudreau, présente le dossier susmentionné. Monsieur Pierre St-Germain, coordonnateur au Service des ressources humaines et madame Louise Dugré, conseillère en dotation de personnel, se joignent à l'assemblée pour la présentation de ce sujet.

C-155-06-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le plan d'effectif 2002-2003 du personnel autre qu'enseignant, tel que déposé à l'annexe ACC-027-06-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Prévisions budgétaires 2002-2003 / adoption

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Patriotes doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2002-2003;

Considérant que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

Considérant que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 10 798 549 096 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2002-2003;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

C-156-06-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Temps d'enseignement au primaire

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant la position adoptée par le conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher relative au temps d'enseignement au primaire;

Considérant la recommandation favorable du Comité de travail du Service des ressources éducatives et de la Table de coordination des écoles primaires à l'effet d'appuyer cette position;

C-157-06-02 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'appuyer la position du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher dans le but d'obtenir que le ministère et le Gouvernement du Québec portent le temps consacré aux services éducatifs au primaire de 23 h 30 à 25 heures par semaine.

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation.

Qu'une requête soit adressée à la Fédération des commissions scolaires du Québec de soumettre le dossier à sa commission permanente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Répartition des services éducatifs / année scolaire 2002-2003

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les consultations réalisées et les avis reçus;

C-158-06-02 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter la répartition des services éducatifs pour l'année scolaire 2002-2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Demande de construction d'une école / Ville d'Otterburn Park

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

C-159-06-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de prendre acte d'une résolution de la Ville d'Otterburn Park demandant la construction d'une nouvelle école primaire sur son territoire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente le dossier susmentionné.

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, «chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles»;

Considérant la consultation qui a été faite auprès du Comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique;

C-160-06-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 tel que modifié, lequel est déposé à l'annexe ACC-028-06-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Liste et actes d'établissement des écoles et des centres 2002-2003 / adoption

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant l'article 40 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation qui a été faite auprès du Comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique;

C-161-06-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter :

- la liste des écoles et des centres de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2002-2003, laquelle est déposée à l'annexe ACC-029-06-02;

- les actes d'établissement modifiés des écoles et des centres suivants :
 - école de la Roselière
 - école de la Passerelle
 - école Au-Fil-de-l'Eau
 - Centre de formation du Richelieu

lesquels sont déposés à l'annexe ACC-030-06-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Démission d'un cadre

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de monsieur Yves Fredette;

C-162-06-02 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond de prendre acte de la démission de monsieur Yves Fredette qui sera effective le 30 juin 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Fredette soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Heures d'ouverture du siège social

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité de faire connaître à la population les heures d'ouverture du siège social ;

C-163-06-02 Il est proposé par madame Renée Roy que les heures d'ouverture du siège social de la Commission scolaire des Patriotes soient les suivantes :

8 h 30 à midi
13 h à 16 h 30

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Révision des politiques conformément à la délégation de fonctions et de pouvoirs

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant les règlements de délégation de fonctions et de pouvoirs en vigueur depuis le 11 mars 2001;

Considérant la nécessité de procéder à la concordance de nos écrits de gestion afin qu'ils soient conformes aux règlements de délégation de fonctions et de pouvoirs;

C-164-06-02 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'amender les politiques suivantes :

- ▶ Politique relative à la perception des créances
- ▶ Politique relative à la gestion des cadres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Affectation des cadres d'établissement et de service 2002-2003

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente deux recommandations d'engagement à des postes de directeurs d'établissement de même qu'un tableau de certaines nominations connues en date du 18 juin 2002.

Engagement d'un directeur d'établissement

Considérant le profil recherché pour ce poste;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection pour la banque de cadres;

C-165-06-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de procéder à l'engagement de *monsieur Claude Lapointe* au poste de directeur d'établissement, à compter du 5 août 2002.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant le personnel cadre des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Engagement d'un directeur d'établissement

Considérant le profil recherché pour ce poste;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection pour la banque de cadres;

C-166-06-02 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de procéder à l'engagement de *monsieur Nabil Andraos* au poste de directeur d'établissement, à compter du 2 juillet 2002 avec un congé sans traitement du 12 juillet au 9 août 2002 inclusivement.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant le personnel cadre des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Paul St-Onge quitte l'assemblée.

7. INFORMATION :

7.1 Politique d'encadrement des élèves / cadre de référence

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose un cadre de référence ayant pour but de faciliter l'élaboration par les écoles de leur politique d'encadrement.

7.2 Modalités de gestion du calendrier scolaire

Le directeur du Service des ressources éducatives présente le document susmentionné et il répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

7.3 Politique de l'adaptation scolaire / état de situation

Le directeur du Service des ressources éducatives explique les raisons pour lesquelles l'échéancier prévu pour ce dossier a été modifié.

7.4 Reconnaissance du temps de travail des enseignants et des enseignantes / accord de principe

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, commente le document en dossier relatif au sujet susmentionné.

7.5 École Le Petit-Bonheur / demande d'agrandissement

Mesdames et messieurs les commissaires prennent acte de la correspondance reçue. Toutefois, aucun fait nouveau ne nous permet de soutenir cette demande.

7.6 Règlement final du litige / Construction Sept-Frères Inc. vs Machinerie Idéale

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente la facture finale des honoraires d'avocat reliés au règlement du dossier en titre.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

On tient à souligner l'excellence et l'esprit de participation qui se dégagent du Gala Méritas de l'école Le Carrefour.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-167-06-02 À 22 h 40, il est proposé par madame Line Tessier de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag